


aujourd'hui  quinzième jour du mois
d'Avril mil sept cent soixante huit au
Bourg de Royers le notaire
royaux fournier Hubert de Continou Lundieu fut present
Jean Benani Maître Maçon et charpentier demeurant a
presant au village de Bourcix paroisse du presant Bourg de Royers
Lequel de son bon gre et libre volonte' a dit de sonne et confere
avoir fait marche, promis, et s'etre oblige', comme parer
presenter promet et s'oblige' euvre Me Martial Jaudaux
Marchand du presant Bourg de Royers acqresant et acqresant
Jaudoux led' schafy sera tenu de Construction une maison au
Jaudoux au Bourg de Royers, a deux estage trois estage de
La longueur de trente quatre pieds la de dix huit de large
de neuve que la corniche de celle seroit de la hauteur de dix huit
pieds sur de terre l'ampose d'une porte de deux par le deus
Cinq croisse au by par le deus deux d'au, un pignon
Celle de la hauteur de trois pieds et demy la de
Longeur de deux et demy la croisse, la porte de la hauteur
de six pieds de trois de longueur une chemine dans la cuisine
une autre dans la chambre une chambre de six
a trois estage un de qui jusque au premier planche
Le tout de presant de taille un mur de six fin jusque
au premier planche un arceau de la hauteur de
une porte de taille pour l'entree de la cuisine, une
autre porte de terre dans la cuisine; la une croisse de
Celle de la maison de la longueur de vingt pieds
de la hauteur de neuf pieds de longueur de dix pieds
une cuisine de la longueur de vingt pieds la de longueur
de deux pieds a faire toutes portes fenestres planches
le charpente l'ouverture. ce que led' Jaudoux post

sera tenu de fournir tous matheurs sur place le
cuy de fournir tous sermens le clous le tout fait
Cuy par fait d'icy au mois d'octobre prochain, led
premier fait le marche auy fait le corde pour le
moyenne le prix le somme de six cent quatre
vingt Liens en deduction de la quelle led gardien
en a paye content le par avenue de trois cent Liens
en donne monais ayeu leur le mise suiveu le die
aud mauly d'orez suie ed contente le la corde
quitaine le le trois cent quatre vingt Liens restant
led gardien a promis en obligé de payer aud mauly
pouois celi de deux cent Liens a moites ouvrage
a de restant a sui douwage a quoy faire a
L'entretient de tout ce que dessus led dit parties out
obligé tous le chacun de un d'icelle quiseu le future
apres que l'etune de un a este faite leur auy
voulu perpetuellement a cept prometant de obligé de
suivreu de led gardien le suie que avec nous
le led mauly ad celone ne scauois signer de ce par
nous enquis M. Jaudin

M. Jaudin
notre
royal

Coutinon
notre
royal

Conte a Royen le 28. avril 1768.

deux quatre Liens on se sol.

Coutinon